

République Française
Liberté - Egalité - Fraternité
Département de l'Hérault
Arrondissement de Béziers

A Saint-Thibéry, le 20 novembre 2020

Nos Réf : OA/CP 729-2020
Dossier suivi par Olivier ARCHIMBEAU
Tél : 04.34.33.80.03

Monsieur Jean AUGE
Maire de Saint-Thibéry
Hôtel de ville, place de la Mairie
34630 SAINT-THIBÉRY

Objet : Alimentation en eau potable de la commune de Saint-Thibéry

Monsieur le Maire,

En réponse à votre correspondance datée du 13 novembre 2020 relative à la modification du PLU sur votre commune, j'ai le plaisir de vous informer que la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée est en mesure de fournir les besoins en eau potable nécessaires au développement des projets.

En effet, les besoins en pointe sont évalués à 15 m3 jour, volume qui est compatible avec l'arrêté de Déclaration d'Utilité Publique. Aujourd'hui moins de 50 % des volumes autorisés sont mobilisés.

Il convient parallèlement de continuer la politique volontariste de renouvellement des réseaux d'eau potable que vous avez initié sur la commune de Saint-Thibéry dans l'optique de satisfaire les besoins futurs.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement sur ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Gilles D'ETTORE

**Président de la Communauté d'Agglomération
Hérault Méditerranée**



2